

mentaire pour les Grandes sections de maternelles et les CP. Cela permet de proposer des jeux et des activités plus spécifiques à ces tranches d'âges. Un plus grand espace est ainsi libéré dans les autres salles, pour un accueil harmonieux et adapté à tous les âges.

Le temps d'adaptation est désormais passé et l'équipe d'animation est pleine d'envies et d'idées pour de nombreux projets autour de différents thèmes tels que Halloween, Noël, le carnaval, etc qui rythmeront l'année au cours de diverses soirées et autres repas à thème en partenariat avec l'équipe de restauration.

Rappels importants

Horaires du périscolaire : de 7h à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

Permanences familles uniquement sur rendez-vous au 02.47.57.10.02 ou par mail perisco@nazelles-negron.fr



INFOS PRATIQUES

Appartement disponible à la Résidence des Myosotis à Nazelles-Négron

La résidence des Myosotis est constituée de 12 logements sociaux (T3) accessibles à un public sénior en autonomie. Le projet de cette résidence se veut avant tout un espace local d'échange et de lien social lié à la ville et ses services de proximité.

Le logement disponible est un T3, de 64,26 m² avec 2 chambres. C'est un logement social P.L.S. (Prêt Locatif Social) pour une personne seule avec un plafond de ressources de 29 435 € et pour un couple de 39 309 €.

Le loyer est de 602,75 €. Les provisions sur charges mensuelles sont fixées à 100 €. Location possible d'une place de parking pour 22,02 € par mois.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Mauricette HÉNAIN, en charge du dispositif Entour'âge, au 02 47 23 71 71 ou 07 62 19 89 30.

OCTOBRE

Lectures jeunesse

Mercredi 23 à 16h30 - Bibliothèque
Municipalité - Entrée libre

Book's, Duo de danse Tout Terrain

Samedi 26 à 18h - Bibliothèque
Municipalité - Entrée libre

Visite du château de Nazelles

Vendredi 30 à 18h
Pays Loire Touraine - Inscription obligatoire

NOVEMBRE

Café des aidants

Lundi 4 à 14h30 - Salle du conseil de la Mairie
Municipalité - Entrée libre

Don du Sang

Lundi 4 de 15h à 19h - CSC
Etablissement Français du Sang

Commémoration et cérémonies du 11 novembre

Lundi 11 à 10h45 à Négron et 11h30 à Nazelles
Municipalité

Banquet de l'UNC

Lundi 11 à 13h - CSC
UNC Nazelles-Négron - Payant sur réservation

Festival «Y'a pas d'âge» - Spectacle «Sauve Mouton»

Mercredi 13 à 14h15 - CCVA Salle du conseil communautaire
CCVA - Entrée libre - Ouvert à tous

Taille au jardin

Samedi 16 à 9h30 - Lieu précisé lors de l'inscription
Municipalité - Payant - Inscription en Mairie

Repas des aînés

Samedi 16 et dimanche 17 à 12h - CSC
Municipalité - Sur invitation

Café lecture

Samedi 23 à 10h30 - Bibliothèque
Municipalité - Entrée libre - Ouvert à tous

Concert «Les Légendes du Rock'n'Roll»

Samedi 23 à 20h30 - CSC
Théâtre dans la Nuit, Municipalité - Payant

Porte ouverte "Au bonheur des Myosotis"

Dimanche 24 de 10h à 18h - Résidence des Myosotis
Au bonheur des Myosotis - Entrée libre - Ouvert à tous

Marché de Noël

Samedi 30 de 15h à 19h et dimanche 1^{er} décembre de 10h à 18h - Grange de Négron
Comité des Fêtes - Entrée libre - Ouvert à tous

DÉCEMBRE

Marché de Noël

Dimanche 1^{er} décembre de 10h à 18h - Grange de Négron
Comité des Fêtes - Entrée libre - Ouvert à tous

Café des aidants

Lundi 2 à 14h30 - Salle du conseil de la Mairie
Municipalité - Entrée libre

Ecoutes Citoyennes

Jedi 5 à 18h30 - CSC
Municipalité - Entrée libre

Animation Jeux vidéo

Samedi 7 de 14h à 17h - Bibliothèque
Municipalité - Entrée libre - Ouvert à tous

Vide ta chambre

Dimanche 8 de 9h à 17h - CSC
APE - Entrée libre - Ouvert à tous

Concert de la Sainte Cécile

Dimanche 15 à 15h30 - CSC
Musique Municipale - Entrée libre - Ouvert à tous

Ateliers créatifs

Samedi 18 à 14h15 et 15h45 - Bibliothèque
Municipalité - Sur inscription - Entrée libre - Ouvert à tous

Spectacle de Noël

Vendredi 20 à 18h - Grange de Négron
Comité de Quartier de Négron - Entrée libre - Ouvert à tous

Ces dates sont données à titre informatif et susceptibles de modification

Nazelles-Négron Infos

Novembre
Décembre 2024

Chères Nazelliennes, Chers Nazelliens,

Je vous écris pour partager les récents développements de notre commune et les projets qui façonnent notre avenir. Lors du dernier conseil municipal, nous avons échangé avec M. Yves AGUITON, Président de la Communauté de Communes du Val d'Amboise, sur des sujets cruciaux tels que les logements sociaux et la mutualisation des ressources.

Nous avons approuvé des mesures importantes, notamment la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage pour la rue de Perreux dans le cadre de son schéma directeur cyclable et une subvention au CCAS pour soutenir un Nazellien dans le besoin. Ces actions témoignent de notre engagement envers notre communauté.

Retenez également la date du jeudi 5 décembre pour notre prochaine écoute citoyenne. Votre voix est essentielle pour bâtir une commune à l'écoute de ses habitants.

Enfin, rappelons l'importance de l'entretien de notre environnement. Soyons tous vigilants pour assurer la propreté et la sécurité de nos espaces publics.

Merci pour votre implication. Ensemble, continuons à faire de Nazelles-Négron une commune où chacun peut s'épanouir.

Bien à vous,

Cyrille MARTIN, Maire



VIE DE LA COMMUNE

Conseil municipal du 17 septembre

Yves AGUITON, Président de la Communauté de Communes du Val d'Amboise (CCVA), est venu rencontrer les élus de la commune. Après un exposé du projet de territoire à construire l'an prochain avec les élus et les habitants, un échange a eu lieu sur des dossiers portés par la CCCVA : logements sociaux et modalité d'attribution, capacité d'accueil dans les accueils de loisirs et dans les crèches, mutualisation de matériel technique aux fins d'économies, ...

Ont été approuvés :

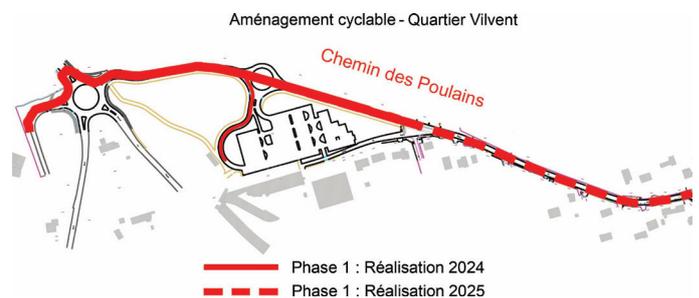
- ▶ la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage entre la CCVA et la commune pour le projet d'aménagement de la rue de Perreux dans le cadre de son schéma cyclable.
- ▶ une subvention exceptionnelle de 3 000 € à verser au CCAS pour la prise en charge de frais d'inhumation d'un nazellien sans ascendant ni descendant.
- ▶ le recours à une procédure d'expulsion à l'encontre du locataire d'un logement communal qui n'est plus occupé et dont les loyers ne sont plus acquittés.

Prochains conseils : mardi 19 novembre et 17 décembre.

Travaux mobilités douces

Les travaux de création d'itinéraires adaptés aux mobilités douces vont commencer. La première tranche débutera en novembre et concernera l'avenue des Epinettes, entre le boulevard des Platanes et l'école puis entre l'école et le chemin des Poulains.

Les accès des riverains seront rétablis en dehors des horaires de chantier et des accès riverains seront possibles, en journée, sous



réserve de la zone de travaux. En tout état de cause, un accès secours et défense incendie sera garanti durant toute la durée du chantier.

Taille des haies et entretien des trottoirs

À certains endroits de notre commune, des haies ou des arbres empiètent sur le domaine public. Cela met en cause la sécurité des déplacements des piétons et riverains.

La municipalité vous invite à veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public : vos arbres ou



vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. Si tel est le cas, le maire peut vous contraindre à élaguer vos arbres en vous adressant une injonction de faire. L'article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'en cas de mise en demeure sans résultat, le maire peut procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors mis à la charge des propriétaires négligents.

Évitons d'en arriver à cette procédure et veillons les uns sur les autres pour vivre en harmonie.

Repas des aînés – appel à bénévoles

La municipalité a le plaisir d'inviter les nazelliennes et nazelliens de plus de 70 ans aux traditionnels repas des aînés les samedi 16 et dimanche 17 novembre prochains.

Pour que ces repas soient une réussite autour des moments de partage et de convivialité, nous comptons sur une importante équipe de bénévoles.

On n'est jamais trop nombreux ! Merci à toutes celles et ceux qui désirent la rejoindre de se faire connaître auprès de l'accueil de la Mairie au 02 47 23 71 71.

Cérémonies du 11 novembre

La municipalité vous invite tous, lundi 11 novembre à 10h45 à Négron et à Nazelles à 11h30, à participer aux cérémonies du 11 novembre.

Cette année, pour commémorer les 80 ans de la libération, la municipalité plantera un «Arbre de la Libération» au pied de chaque monument aux morts. Une plaque sera dévoilée par la section UNC de Nazelles-Négron. Les enfants sont bien sûr, invités à participer à cette cérémonie.

En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de la «commémoration de la victoire et de la paix», la loi du 28 février 2012 étend désormais l'hommage à tous les «morts pour la France» des conflits anciens ou actuels qu'ils soient civils ou militaires.

Écoutes citoyennes

Retenez la date du jeudi 5 décembre à 18h30 au Centre Socio-Culturel pour la prochaine écoute citoyenne.

Attention : modification de circulation

Depuis septembre la rue de Vomp est à sens unique, avec une entrée du côté de la rue Louis Viset et une sortie rue des Anciens d'AFN. Les vélos sont seuls autorisés à emprunter la voie dans les deux sens de circulation.



Calendrier des événements

- Samedi 23 novembre à 10h30 : 2^{ème} café lecture de la saison. Venez partager vos dernières lectures autour d'un moment convivial !
- Samedi 7 décembre de 14h à 17h : après-midi jeux spécial jeux vidéo. En plus des jeux de société, vous pourrez jouer sur une switch et une PS4. Un créneau d'une heure vous sera proposé à 14h, 15h ou 16h.

Gratuit, ouvert à tous (9 à 99 ans !) sur inscription à la bibliothèque.

- Mercredi 18 décembre de 14h15 à 15h30 ou de 15h45 à 17h : deux ateliers créatifs pour des enfants de 4 à 12 ans autour des décorations de Noël !

Gratuit - Inscription auprès de la bibliothèque.

La bibliothèque propose toujours des nouveautés pour tous les âges. Le concours des Incorruptibles permet à vos enfants et vos ados de multiplier leurs lectures. Un nouveau rayon « Young Adult » est aussi à découvrir !



Bibliothèque ouverte tous les mercredis (9h30-13h et 14h-19h) et samedis (9h30-13h et 14h-17h). Inscription à la bibliothèque gratuite pour les nazelliens. Renseignements 02 47 57 67 30 ou bibliotheque@nzn.fr



Banquet annuel de l'UNC

La section de l'Union Nationale des Combattants de Nazelles-Négron organise son banquet annuel du 11 novembre au Centre Socio-Culturel.

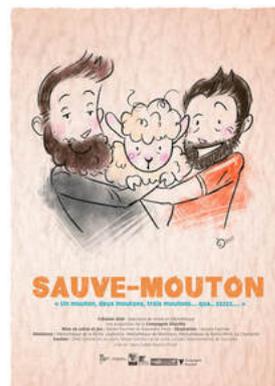
Inscriptions et renseignements auprès de Bernard SIONNEAU (02 47 57 02 12) ou Michel FOUQUET (06 03 87 60 98)

Festival «Y'a pas d'âge»

Un évènement culturel en direction du jeune public ... mais pas que ! Il n'y a pas d'âge pour apprendre, découvrir, s'emouvoir et s'amuser ! C'est dans cet état d'esprit que la Communauté de Communes du Val d'Amboise propose une programmation sur tout son territoire.

Découvrez le spectacle «Sauve Mouton» de la Compagnie Discrète sur Nazelles-Négron, le mercredi 13 novembre à 14h15 dans la salle du conseil communautaire de la CCVA, 9 bis rue d'Amboise.

«Un mouton s'est échappé d'un livre et sème la pagaille en voyageant d'un livre à l'autre d'une bibliothèque. Un jeune lecteur et un bibliothécaire s'associent pour le retrouver avant que la situation ne dégénère. Commence alors une aventure où les différents univers des livres se mêlent les un aux autres.»



Concert « les Légendes du rock'n'roll »

Le théâtre dans la Nuit, en partenariat avec la municipalité, propose, le samedi 23 novembre à 20h30, au Centre Socio-Culturel, un concert exceptionnel avec Didier MARTY et les Rolling Dominos.

Un feu d'artifice de boogie, de swing, de rhythm'n'blues couleur New Orleans. On les a vus à l'affiche de magnifiques festivals et de clubs parisiens comme le Petit journal Montparnasse, le Lionel Hampton jazz-club du Méridien, le caveau de la Huchette, le Chalet du Lac.

Ils invitent également pour ce concert-hommage Alain Chennivière (deux victoires de la musique avec le groupe Pow Wow...), Pierre Chérèze (surnommé le « Jeff Beck français », il est guitariste de Louis Chedid, Diane Dufresne, Nina Hagen, Louis Chedid, entre autres...) et Ricky Norton (il a partagé la scène avec



Dick Rivers, il a été le chanteur des musiciens d'Elvis...). Ils feront revivre la musique inoubliable des pionniers du rock'n'roll : Chuck Berry, Bill Haley, Fats Domino, Gene Vincent, Jerry Lee Lewis, et autre Little Richard...

Concert à ne pas manquer ! À réserver de suite !

Tarif unique : 20€ - réservation au 02 47 30 49 52 ou tdnuit@orange.fr

Portes ouvertes aux Myosotis

L'association «Au Bonheur des Myosotis» organise une journée porte ouverte le dimanche 24 novembre de 10h à 18h dans la salle municipale située au rez-de-chaussée de la résidence, 3 allée des Myosotis.

Les résidents proposeront à la vente des boissons, des pâtisseries, divers objets de leur fabrication, un vide bibelots, un vide dressing.

Le bénéfice sera reversé sur le compte de l'association pour entretenir et embellir les jardins.

Ce sera aussi l'occasion de découvrir le bien vivre et bien vieillir dans cette structure écologique et participative.

Celles et ceux qui le souhaitent pourront prendre rendez-vous pour visiter les appartements.

Marché de Noël

Le Comité des fêtes espère vous voir nombreux pour le marché de Noël qui se tiendra le 30 novembre de 15h à 19h et le 1^{er} décembre de 10h à 18h à la Grange de Négron. De nouveaux exposants trouveront leur place parmi les plus traditionnels pour proposer gourmandises et créations artisanales en prévision des fêtes de fin d'année.

Pour les plus petits, baptêmes de poneys gratuits le dimanche de 14 h à 18h.

Et tout le week-end, buvette et restauration sur place avec, entre autres, vin chaud et crêpes « maison ».



Taille au jardin

Bien préparer les arbres et les arbustes avant l'hiver grâce à une taille adaptée ? Tel sera le thème de la taille d'automne qui sera organisée le 16 novembre de 9h30 à 12h.

Apporter gants et sécateur !

Inscription en Mairie au 02 47 23 71 71. 5€ au profit du CCAS



Les règles de circulation pour les cyclistes

Aucun permis spécifique n'est nécessaire pour conduire un vélo, puisqu'il ne s'agit pas d'un véhicule à moteur. Toutefois, le code de la route s'applique de la même manière à tous les usagers et il nécessite de le connaître et de le respecter.

[Comment circuler à vélo](#)

Rouler sur les pistes et bandes cyclables :

Les pistes et bandes cyclables sont des aménagements prévus pour améliorer le partage de la route. Ce sont des voies de circulation spécialement aménagées pour les cyclistes et elles sont exclusivement réservées pour eux.

Quel est la différence entre les deux ?

Une piste cyclable est présente le long d'une route, elle est isolée

par rapport aux autres usagers. Ce sont des zones protégées des véhicules motorisés, qui sont installées sur les trottoirs ou surélevée par un terre-plein.

À l'inverse, une bande cyclable n'est pas séparée physiquement des autres voies de circulation où roulent les usagers. Elle est sur la chaussée et est signalée par un marquage au sol, une ligne continue ou discontinue.

La bande cyclable est généralement délimitée du reste de la chaussée par de la peinture au sol, représentant un vélo qui permet de voir qu'il s'agit d'une voie réservée aux cyclistes.

Comme pour les voitures, le sens de circulation sur les pistes et bandes cyclables se fait à droite. Et si aucune voie de circulation dédiée aux cyclistes n'est présente, il faut circuler sur la chaussée, sauf indication contraire. Les règles de circulation à respecter sont alors les mêmes que pour les automobilistes.

Comment rouler à vélo hors agglomération



Une balade à vélo sur les routes de campagne ou en forêt est très agréable ! Mais là aussi, il est important de respecter les règles et de bien faire attention. En effet, lors de sorties à vélo hors agglomération, le marquage au sol est parfois peu visible ou inexistant.

Voici les 5 règles d'or à connaître :

1. Ne pas rouler trop près de l'accotement en gardant un « coussin de sécurité » entre celui-ci et son vélo, afin d'éviter de chuter.
2. Serrer un maximum à droite dans les virages. Les voitures ne voient les cyclistes qu'au dernier moment dans les virages, ce qui peut s'avérer dangereux.
3. Respecter les règles de priorité lorsque des routes ou chemins se croisent.
4. Être particulièrement prudent lors du passage d'un camion.
5. En groupe, roulez à deux de front ou en file indienne. Au-delà de 10 cyclistes circulant ensemble, il faut se scinder.



Toujours plus d'enfants au périscolaire

Au vu du nombre croissant d'élèves à l'école et de ce fait du nombre d'enfants accueillis sur les temps périscolaires (matin, midi et soir), des changements ont dû être apportés dans l'organisation et le fonctionnement du service périscolaire. Ils ont été réfléchis de façon conjointe entre l'école et la mairie :

- mise en place de deux services pour les repas des maternelles, pour le bien-être des enfants et un meilleur accompagnement.
- pour l'accueil du matin et du soir, ouverture d'un espace supplé-